

Giasson, Ginette

De: Inkel, Mariette
Envoyé: 21 mars, 2002 14:20
A: 'Giasson, Ginette'
Objet: RE: Réception de votre mémoire

164

DM77

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Bonjour Mme Giasson,

Cependant, vous pouvez quand même dire aux régisseurs que moi et mes associés, propriétaires de deux immeubles sur la rue Lériger à Saint-Constant, nous sommes contre l'aménagement de l'autoroute 30 sur la 132, car il y aura trop de bruit pour nos locataires et ils seront grandement incommodés par la circulation durant tout le long de travaux (plus de 3 ans).

Et aussi nous trouvons aberrant que le gouvernement décide de construire une autoroute de cet ampleur laquelle sera saturée dans les 25 prochaines années et qu'il n'aura pas d'autres choix de construire une deuxième autoroute dans les champs (Tracé Sud) là où il sera possible pour le gouvernement d'agrandir selon sa convenance l'autoroute. Il faut prévoir l'augmentation de l'économie avec la signature des libres-échanges avec l'Europe, car le transport des marchandises seront de plus en plus grandes, et ce, sur nos routes et non par les voies ferrées.

Mariette Inkel, Jacques Inkel et Denis Langlois
propriétaires des 40 et 59 rue Lériger à Saint-Constant